

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

Le numéro : 2,80 €

Abonnement. – Un an (arrêté du 19 novembre 2009 publié au *Journal officiel* du 21 novembre 2009) :

France : 82,30 €. Pour l'expédition par voie aérienne (outre-mer) ou pour l'étranger :
paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination ; tarif sur demande

Paiement à réception de facture

En cas de règlement par virement, indiquer obligatoirement le numéro de facture dans le libellé de votre virement

ASSOCIATIONS

Loi du 1^{er} juillet 1901

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES

Ordonnance du 1^{er} juillet 2004

FONDATIONS D'ENTREPRISE

Loi du 4 juillet 1990

FONDS DE DOTATION

Loi du 4 août 2008



DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr www.journal-officiel.gouv.fr

Standard : 01-40-58-75-00 Accueil commercial : 01-40-15-70-10

Annonces : 01-40-58-77-56 Abonnements : 01-40-15-67-77 (8 h 30 à 12 h 30)



1046 – * Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **SECTION FRANÇAISE DU COMITE INTER PAYS (CIP) FRANCE ARGENTINE.** *Objet* : développement de l'amitié en vue de faire progresser la compréhension mutuelle entre le peuple français et le peuple argentin ; le développement et l'expansion du Rotary International ; favoriser les échanges entre les clubs et la promotion des échanges professionnels, amicaux et culturels notamment envers la jeunesse ; favoriser les actions d'intérêt public mondial. *Siège social* : Golf de Rouen Mont Saint Aignan, rue Francis Poulenc, 76130 Mont-Saint-Aignan. *Date de la déclaration* : 22 mars 2010.